

LE REGLEMENT PARTICULIER D'UNE COMPETITION

Numéro de la demande :		Club Demandeur :			
<i>Le règlement particulier d'une compétition doit regrouper tous les éléments nécessaires pour compléter le Règlement Général des Compétitions, notamment :</i>		Conforme	Non Conforme	Sans Objet	Observations:
01	– le numéro d'autorisation est mentionné				Dans la demande , le numéro doit être suivi de la mention:"en cours"
02	– les noms du JA et de ses éventuels adjoints sont mentionnés				Vérifier que les tous noms soient les mêmes que dans la demande
03	– la zone géographique d'inscription				Ouvert aux joueurs du département, de la ligue, etc...
04	– les catégories d'âge autorisées à jouer sur le tournoi				Tous joueurs autorisés à jouer en sénior (minime à vétéran), séniors seuls...
05	– les séries des joueurs autorisés à s'inscrire sur le tournoi				A différencier des tableaux proposés (les tableaux D peuvent être ouverts ou non aux P par exemple)
06	– les disciplines proposés				SH, SD, DH, DD ou MX
07	– les tableaux théoriques proposés				R ; R5-R6 ; D8-D9 etc...
08	– la possibilité de fusion de tableaux				Afin de regrouper des tableaux en cas de manque d'inscription
09	– la possibilité de scission de tableaux				Afin de séparer des tableaux en cas d'inscription importante dans un tableau
10	– le mode de compétition				élimination directe, poules...
11	– le nombre maximum de participants				Nombre maximum d'inscrit admissible en fonction du nombre de matchs jouable possible
12	– la gestion de la liste d'attente				à l'arrivée des inscriptions, au cpqh ...
13	– la date limite d'inscription				
14	– précision si selon date de réception ou cachet de la poste				
15	– le montant des droits d'engagement				détail pour un tableau, deux etc...
16	– le mode d'inscription				Inscription libre, sélection, ...
17	– le mode de paiement				qui (le joueur ,le club , le comité..) , à qui (coordonnées du responsable d'inscription) et pour qui (ordre du règlement)
18	– la limitation éventuelle du nombre de tableaux par joueur				inscription en simple et mixte impossible par exemple
19	– la possibilité ou non de panachage des séries				impossibilité de s'inscrire en D8 en simple et R6 en double par exemple
20	– le mode de fourniture des volants, ainsi que la marque et le type du volant officiel pour les tableaux D et supérieurs.				
21	– le mode de fourniture des volants, ainsi que la marque et le type du volant officiel pour les tableaux P et NC.				
22	– le mode d'arbitrage retenu				
23	– le temps de repos minimum entre deux matches				
24	– le temps dit "d'échauffement" autorisé sur le terrain				
25	– le cas échéant, la règle concernant les volants touchant un obstacle au-dessus du terrain				
26	– le cas échéant, la règle limitant le choix d'un nouveau partenaire en cas de défaillance du partenaire inscrit				Par défaut , application de l'article 3.2.5.2 du RGC
27	– toute autre condition de participation				obligation d'assumer les fonctions de scoreur (scoring par le perdant du match précédent) , de juge de ligne...
28	– toute autre disposition spécifique.				toute particularité du tournoi